

A propou dâi derrâirès vôtès

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **21 (1883)**

Heft 14

PDF erstellt am: **11.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-187661>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

trois coins, cocarde cantonale, guêtres noires, boutons blancs.

6 juin. — Organisation des juges, justices de paix et tribunaux de district.

10 juin. — Organisation des milices et d'une école pour l'instruction militaire.

13 juin. — Institution d'un Tribunal d'Appel, composé de 13 membres, demeurant neuf ans en fonctions, et se renouvelant par le sort en trois divisions.

14 juin. — Division du canton en 19 districts.

24 juin. — Loi sur l'établissement des auberges, pintes, cafés, etc.

30 août. — Arrêté sur les revues et avant-revues des milices, et le mode d'avancement aux grades militaires.

19 décembre. — Arrêté sur l'observation du dimanche et des jours de fêtes religieuses.

Derniers devoirs.

Plusieurs de nos lecteurs ont, sans doute, été frappés de la manière peu sérieuse dont on s'acquitte des derniers devoirs dus à ceux qui s'en vont. La fièvre des affaires, les mœurs, les habitudes du jour nous absorbent à tel point, que l'obligation de se rendre à un enterrement devient presque une corvée : il faut dire le mot dans toute sa crudité.

Si le culte se prolonge quelque peu, on bâille ; s'il faut attendre un quart d'heure dans la rue, on consulte sa montre, on énumère les affaires qui souffrent de votre absence, les rendez-vous manqués, etc., et l'on finit par trouver étrange qu'on mette un temps aussi long pour sortir un mort de chez lui.

Enfin, on l'accompagne jusqu'à l'endroit désigné pour rendre les honneurs. Mais dans ce trajet, pourtant si court, on ne garde pas même une attitude respectueuse, on ne se recueille pas un seul instant pour consacrer quelques pieuses pensées à la mémoire de celui que vous appeliez votre ami, qui vient de succomber à ses souffrances et pour le rétablissement duquel vous paraissiez faire des vœux si sincères !

Les premiers rangs du convoi sont silencieux et tristes ; ce sont les proches parents, les amis intimes ; l'honneur, c'est-à-dire les parents et les amis plus éloignés suivent, et, dès le 5^m ou le 6^m rang déjà, les fronts se dérident, les conversations à demi-voix vont leur train ; les fonds publics, les dividendes, la politique, les cancans locaux en font les frais. C'est ainsi que l'autre jour nous entendions, dans une occasion pareille, une discussion très animée sur les meilleurs procédés employés maintenant pour le collage des vins.

Vers la queue du convoi, on ne se gêne plus du tout, on parle tout haut et, par ci par là, on allume un cigare.

Que serait-ce donc, s'il fallait aller jusqu'au cimetière, comme cela avait lieu précédemment ?... Hélas ! nous verrions sans doute se reproduire souvent l'incident déplorable qui s'est passé à Lausanne, il y a quelques années, à certain enterrement. Un parent, prétextant de la fatigue, s'arrêta à la brasserie de Tivoli. Là, pour abrégé le temps, il

se mit à faire une partie de piquet, en attendant le retour du convoi ; mais les cartes charmèrent si bien sa tristesse, qu'il ne s'aperçut pas que la pendule marchait. Aussi, deux heures après, et à moitié gris, il sortit tout ahuri et se jeta étourdiment dans les rangs d'un autre convoi qui rentrait et où il ne reconnaissait personne.

Ah ! si en telle occurrence, le pauvre mort pouvait voir un peu ce qui se passe au milieu de ceux qui suivent son cercueil, comme il se relèverait indigné, pour dire à tous ces bons amis en deuil : « Messieurs, ne vous dérangez pas pour moi ; le cimetière est si loin !... Retournez à vos affaires, ne manquez pas votre vermouth ; ne vous privez pas du cigare, c'est si monotone un convoi funèbre !... Allez, s'il vous plait, je ferai bien mon dernier voyage tout seul ! »

Pégan et la Susette.

Pégan étai cocher tsi lo tsatellan d'Einvy. On dzo que y'avai on grand goutà pè lo tsatè, la tsatellanne dit à se n'homo dè lài einvouyi queri on pot dè cranma à la fretéri. Monsu d'Einvy criè lo cocher po lo lài féré allà ; mà Pégan qu'étai on potu et qu'avai adé oquiè à bordenà, lài repond que cein n'est pas dè se n'ovradzo, que l'étai l'affèrè dè la serveinta, et que ne volliàvè pas lài allà.

Faut vo dèrè que Pégan ein volliàvè à la corda à la serveinta, la Susette, po cein que l'arai volliu lài contà fleurette et que la gaupa ne s'ein tsaillessai pas ; assebin du que l'avai z'u on refus, diabe lo pas que lài retserrià dè l'édhie et que lài porta lo bou à la cousena ; bin lo contréro ; tatsivè dè lài féré bailli adé mé d'ovradzo.

— Ah ! n'est pas te n'ovradzo ! se fà monsu à Pégan ; eh bin, quin ovradzo tè faut-te, se te ne pào pas pi fère 'na coumechón ?

— Me n'ovradzo, c'est dè soigni lè tsévaux, de lè z'appliyi et dè conduire, se repond lo cocher.

— Eh bin, Pégan, se dit monsu, va-t-ein dè suite sailli lè tsévaux ; appliye-lè à la calèche, et conduis la Susette queri dè la cranma !

Ma fài Pégan fe tot motset, coumeint vo pàodé crairè, dè devai dinsè mena cllia sorcière dè Susette, coumeint desai ; mà n'eut pas on mot à repondrè et fut bin d'obedzi d'obéi.

A propou dâi derrairès vôtès.

Dein clliao derrairès vôtès po lè oi ot lè na, lo cocher à n'on monsu que vôtàvè po lo décret, avai reçu on papai bianc, imprimà d'eintse verda, iò sè desai que faillai vôtà na. Lo monsu, que vai cé papai, fà à son cocher : C'est mau votà què dè votà dinsè ; tai ! vouaiquie on outro papai iò sè dit que faut votà oi, et l'est dinsè que tè faut votà.

L'est bon. La demeindze lo tantou, lo monsu demandà à son cocher se l'avai bin votà.

— Oi, se repond, y'é votà coumeint monsu m'a de ; mà vo ne sèdè pas quinna bouna farça y'é fé à François, lo jerdinier ?

— Et quiet ?

— Oh bin, l'avai on papai po lè oi ; mà po lo féré einradzi, lo lài é socllia dein sa tsambra stu matin, tandi que l'étai ào prédzo, et y'é met à sa pliace lo

papâi que ne vaut rein et que dit que faut votâ na, et l'est dinsé que l'a votâ.

Hector et Achille.

V

— Passe-moi la plume.

« Tarare, madame! A bonne chatte, bonnes rates. Nous vous renverrons volontiers *le portrait de Monsieur*, mais, pas avant, s'il vous plaît, que vous nous ayez adressé ce que nous vous avons demandé. *Il nous faut dans le même cadre votre figure et celle de votre époux*. Alors seulement nous vous donnerons notre opinion sur sa physionomie.

» CÉCILE, AGATHE. »

— Ah ça! quel mic-mac est tout ceci? dit La Bernardière en prenant avec sa femme connaissance de cette missive.

— C'est bien la province! Quand j'étais à Evreux, avant que vous vinssiez m'y épouser, nous passions des après-midi entières, d'autres amies et moi, à déraisonner en batifolant de la sorte.

— Et ce mariage, qu'est-ce qu'il devient?

— Mais, oui, elles n'en soufflent plus mot.

— Serait-il rompu?

— Elles en prendraient bien galment leur parti.

— Demande-leur-en donc des nouvelles. Il nous reste une carte de photographies que nous avons fait faire en Italie. Envoie-la en les priant de te la retourner avec l'autre.

Ainsi dit, ainsi fait.

— Tiens, dit Agathe, en recevant le nouveau portrait, c'est pourtant vrai.

— Oh! mais ici, il est mieux.

— Oui, il est mieux.

Elle était sincère, à ce qu'il parait.

— Allons, renvoie-le-lui et réparation d'honneur.

— Et notre mariage? Elle réclame l'invitation.

— Oh! nous ne sommes encore qu'au dix-neuf.

Cependant Adolphine s'impatientait:

« Eh bien! mes bonnes petites amies, que devenez-vous donc? J'ai bien reçu la semaine dernière les deux cartes que vous m'avez retournées. Mais la grande affaire, vous ne m'en dites pas un traitre mot! Et depuis, aucune nouvelle! N'êtes-vous plus à Fécamp? Etes-vous mariées? Huit jours sans lettres dans votre situation, c'est affreux! Ne pensez-vous pas que je m'intéresse à vous, que vos joies sont les miennes? »

Le retour du courrier n'apporta cette fois, par exception, aucune réponse à la future ambassadrice.

Le lendemain, pas davantage.

Adolphine et son mari étaient surpris, presque tourmentés.

Enfin le surlendemain il arriva une dépêche.

« Achille et Hector, malades; nous sommes dans une inquiétude mortelle. Recevez lettre demain. »

— Malades tous les deux à la fois!

— Bien sûr, ils sont jumeaux.

— Voilà donc la cause de leur silence!

La lettre annoncée ne fit son apparition que le surlendemain; l'écriture de l'enveloppe était tremblée. La Bernardière et sa femme l'ouvrirent avec précipitation. Aux premiers mots ils s'assirent en pâissant et se regardèrent stupéfaits.

Voici ce qu'ils lurent :

« Fécamp le 1^{er} mai 188...

« Ils ne sont plus! laissons en paix leurs cendres! Chère amie, comment vous dépeindre une catastrophe semblable? Où trouver des mots pour rendre notre douleur? Hector! Achille!! Le même jour les vit naître! la même nuit les voit mourir! Morts!... Oui, Adolphine!

morts dans la force de l'âge et du talent! Ils se sont éteints le 30 avril, à minuit! foudroyés par l'épidémie de petite vérole qui désole notre pays!

» Aussitôt leur inhumation a été ordonnée, et seules (la frayeur éloignait tout le monde), nous avons accompagné la dépouille de nos chers futurs trépassés, que l'on rendait à la terre, à la lueur lugubre des torches et au bruit des vagues en furie...

» C'est à Veulettes, au bord de l'Océan, où l'amour de la pisciculture avait attiré Hector, que s'est terminée leur belle vie.

« Ne vous oubliez pas, amie; donnez une larme à ceux qui n'existent plus que dans notre souvenir et envoyez de bonnes amitiés à leurs survivantes désolées.

» AGATHE, CÉCILE. »

— C'est horrible!

— Ils n'étaient pas beaux, mais décidément elles paraissaient les aimer. C'est affreux!

— Mon Dieu! pourvu qu'elles n'en meurent pas elles-mêmes!

— As-tu remarqué, dit Adolphine, qui ne put s'empêcher de sourire... Leurs *futurs trépassés*...

— Cela fait songer à *futur passé*. Pauvres petites! leur douleur est naïve, et ce n'était guère le cas de soigner leur style.

Adolphine, navrée, leur jeta à la hâte ces quelques mots:

« Pauvres chéries,

« Quel affreux malheur est le vôtre! Après avoir été aussi frappées dans votre enfance, est-il possible que vous subissiez encore un pareil chagrin? Ayez confiance en l'avenir cependant. Vous êtes bien jeunes, vous avez de bons amis; pensez à ceux qui partagent bien sincèrement vos peines et ne vous laissez pas abattre.

« Mon mari prend une grande part à votre douleur et vous prie avec moi de ne pas tarder à nous donner de vos nouvelles.

» Croyez-moi plus que jamais, etc. »

(A suivre.)

Conseils utiles.

On nous demande, de divers côtés, d'indiquer exactement le mode d'emploi de la *Lessive Phénix*, dont nous avons parlé précédemment, et dont on reconnaît chaque jour les avantages. — La quantité à employer est de 2 à 4 kilos par 100 kilos de linge sec, soit environ $\frac{1}{4}$ de kilo par seille de linge. Opérer comme d'habitude, en remplaçant complètement savon, soude et cendres par une dissolution de *Lessive Phénix* faite dans deux ou trois litres d'eau *bien bouillante*, dissolution qu'on verse dans l'eau où l'on cuit le linge, et si on ne le cuit pas, dans celle où on le lave. Cependant il est préférable, pour la perfection du blanchissage, de procéder comme suit:

Faire tremper le linge pendant une nuit dans l'eau froide, l'égoutter sans le tordre et le placer, le plus sale au fond, avec l'eau nécessaire, dans une lessiveuse ou un cuvier; arroser avec la dissolution de *Lessive Phénix* et faire bouillir une heure pour les petites lessives et trois à quatre heures pour les grandes, égoutter immédiatement et laver dans le lissu allongé de même quantité d'eau chaude, en conservant deux ou trois litres de lissu pur pour laver les taches résistantes, puis rincer à grande eau et passer au bleu.

Pour conserver *certaines fleurs*, telles que les jacinthes et les narcisses, on peut, lorsqu'après les avoir